

## **ANNEXE 1 : Cahier des charges relatif à l'autodiagnostic ou diagnostic global énergie-GES des exploitations**

Dans la suite du document le terme diagnostic sera utilisé et sous entendra le terme auto-diagnostic également

### **1 – Introduction**

Le présent cahier des charges concerne les diagnostics énergie-GES réalisés dans les exploitations agricoles et exigés pour certains investissements dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE).

Il précise le contenu minimal des informations apportées par l'outil utilisé par l'exploitation diagnostiquée, apportant toute garantie de transparence et d'objectivité, ainsi que des recommandations sur la présentation des résultats.

### **2 – Objectif et définition du diagnostic énergie-GES**

L'objectif général du diagnostic est d'établir le bilan énergétique et de gaz à effet de serre de l'exploitation. Il est réalisé dans le but d'accompagner les agriculteurs dans les choix d'investissements lui permettant une réduction des émissions de GES et de la consommation d'énergie, notamment la réduction de la dépendance aux énergies non renouvelables.

Il peut se concevoir comme une première étape de sensibilisation, ouvrant la voie à un diagnostic plus complet et un ensemble de démarches de progrès.

Il s'appuie sur des éléments clés de l'exploitation agricole : le cheptel et les produits animaux, l'assolement et les produits végétaux, les intrants, les pratiques de fertilisation, les bâtiments et matériels utilisés et les équipements d'économies d'énergies ou de production d'énergies renouvelables.

#### a- Partie énergie

D'un point de vue opérationnel, le diagnostic énergétique d'une exploitation agricole vise à élaborer un bilan de la situation énergétique globale de l'entreprise.

Le diagnostic énergie permet :

- de faire un état des lieux de la quantité d'énergie directe et indirecte consommée par l'exploitation agricole ;
- d'évaluer la performance énergétique sur la base d'indicateurs le cas échéant ;

**La consommation d'énergie directe est liée à l'utilisation** des produits pétroliers (fioul domestique, fioul lourd, gazole non routier, gaz naturel, gaz butane – propane), de l'électricité ainsi que des lubrifiants qui y sont généralement associés dans les outils de diagnostic. Elle inclut l'énergie directe utilisée par des tiers sur l'exploitation (entreprises etc).

**La consommation d'énergie indirecte** comprend celle utilisée pour la fabrication des intrants (fertilisation, aliments du bétail, semences, phytosanitaires...), y compris leur

transport depuis les lieux de production jusqu'à l'exploitation, et pour la fabrication du matériel et des bâtiments.

## b- Partie GES

Le diagnostic GES permet :

- de faire un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre (GES), de l'exploitation agricole ;
- de faire un état des lieux du stockage et du relargage de carbone sur les terres de l'exploitation
- de se comparer à des exploitations similaires le cas échéant

Les émissions de GES comprennent à minima les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote dues à la consommation d'énergie, aux animaux et à la fertilisation, et au carbone des sols.

**c. Données minimales à fournir :**

### **1. Consommations totales d'énergie**

**Type de consommation (unités : GJ/an - % de la consommation totale- GJ/ha - GJ/unité)**

Produits pétroliers et gaz

Électricité

Engrais

Aliments bétail

Autres

**TOTAL consommation énergie**

Production éventuelle d'énergies renouvelables

**TOTAL bilan énergie**

### **2. Emissions totales de GES**

**Sources d'émissions (teqCO<sub>2</sub>/an - % des émissions totales - teqCO<sub>2</sub>/ha teqCO<sub>2</sub>/unité)**

Énergies directes

Fabrication intrants

Fermentation entérique animaux

Stockage déjections d'élevage

Sols agricoles

**TOTAL EMISSIONS BRUTES**

Variation annuelle de stock carbone (sols et bois)

GES évités par les énergies renouvelables

**TOTAL EMISSIONS NETTES**

## **3 – Traitement et analyse**

Une interface ad hoc permet de saisir les données d'entrée (description de l'exploitation, énergie directe et indirecte), d'effectuer les traitements nécessaires et de fournir des

résultats sous forme de tableaux et de graphiques ; dans certains cas des références régionales pour la comparaison de l'exploitation sont proposées.

Tout outil élaboré ou validé par un institut de recherche ou un institut technique reconnus qui fournit les éléments minimaux indiqués dans la présente annexe peut être utilisé.

L'outil peut être régional ou national. A titre d'exemple, les logiciels Dialecte (<https://solagro.org/dialecte-outil-4> ), CAP'2ER ou « jediagnostiquemaferme » peuvent être utilisés.

#### **4 – Rapport de diagnostic**

Ce rapport comprendra notamment :

- le nom de l'auto-diagnostic utilisé ;
- un descriptif simplifié de l'exploitation agricole et des principaux équipements :
  - SAU
  - taille du cheptel en UGB
  - type de production majoritaire
  - production laitière annuelle si présente
- un bilan des consommations énergétiques et émissions des gaz à effet de serre de l'exploitation sur une année avec la répartition par poste cf point c.;

Ces éléments devront être rassemblés sur une page, afin d'en faciliter l'extraction et la collecte.